Procès-verbal de la Régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

SÉANCE ORDINAIRE 25 février 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine tenue le 25 février 2025 à 16 h à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine située au 5465 boulevard Marie-Victorin à Sainte-Catherine

Sont présents :

Mme la conseillère :	Annick Latour, Ville de Sainte-Catherine
M. les conseillers :	Sylvain Bouchard, Ville de Sainte-Catherine. Éric Lecourtois, Ville de Delson
Est également présent :	M. Ghislain Plourde, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine
Était absent :	Jean-Michel Pépin, Ville de Delson

277-02-25 **CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Après la constatation du quorum par le président de l'assemblée, il est proposé par Annick Latour appuyé par Éric Lecourtois d'ouvrir la séance à 16 h 00. Il est à noter, qu'étant donné l'absence de M. Pépin, M. Bouchard Vice-président agit en tant que président.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

278-02-25 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'Ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 28 janvier 2025
4. Approbation de la liste des déboursés et comptes payables – février 2025
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Annick Latour, appuyé Éric Lecourtois et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

279-02-25 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 JANVIER 2025**

Proposé par : Éric Lecourtois
Appuyé par : Annick Latour

Et résolu à l'unanimité.

280-02-25 **APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES PAYABLES – FÉVRIER 2025**

Proposé par : Annick Latour

Appuyé par : Éric Lecourtois

Et résolu à l'unanimité.

281-02-25 **PÉRIODE DE QUESTIONS**
Des questions ont été posées et des réponses seront données à la prochaine rencontre.

Proposé par : Éric Lecourtois
Appuyé par : Annick Latour

Et résolu à l'unanimité :

282-02-25 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé et qu'il n'y a plus de question, il est proposé par Éric Lecourtois, appuyé par Annick Latour et résolu de lever l'assemblée à 16 h 00.

Sylvain Bouchard, président

Ghislain Plourde, secrétaire-trésorier